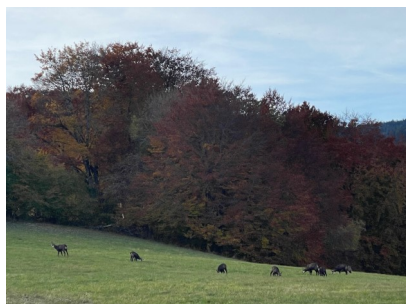


Arzier-Le Muids Info



N° 171 – NOVEMBRE 2021
Édité par la Municipalité



Chemin de la Croix
Octobre 2021

Agenda

Votations fédérales 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 28 novembre
Fenêtres de l'Avent de 18 h 30 à 20 h 30 <i>Voir calendrier</i>	Du 1er au 24 décembre
Visite de la Municipalité aux personnes de 80 ans et plus En matinée sur le pas de la porte	Jeu 2 décembre
Distribution des sapins de Noël (sur commande uniquement) 13 h 00 à 17 h 00 Déchetterie communale	Samedi 4 décembre
Conseil communal 19 h 00, Centre Communal et Scolaire, Arzier	Lundi 6 décembre
Noël Villageois <i>Communication ultérieure</i>	Mercredi 22 décembre
Feu des sapins 15 h 00 à 17 h 00 Déchetterie communale	Samedi 8 janvier
Bal du Petit Nouvel An Centre Communal et Scolaire, Arzier Org.: Société de Développement	Samedi 8 janvier
Tournoi de Jass Centre Communal et Scolaire, Arzier Org. : Société de Développement	Samedi 5 mars
Balade sauvage Sur inscription Org. : Société de Développement	Dimanche 1er mai

Toutes les manifestations sont sous réserve de la situation sanitaire, merci pour votre compréhension.

EDITORIAL

Arzier-Le Muids est aujourd'hui engagée dans de profondes mutations en matière de développement économique, financier, territorial et démographique. Petite comparée aux villes du bord du lac, grande comparée à ses voisines directes, notre commune est aujourd'hui au seuil de décisions stratégiques importantes qui détermineront l'orientation de ces prochaines décennies.

Pour fixer, en ce début de législature, sa vision et ses grandes orientations pour les cinq prochaines années, votre Municipalité s'est attelée à rédiger un plan de législature afin de partager avec vous sa vision des objectifs et des projets à mener.

Vie de village, urbanisme, qualité de vie, développement durable, intégration, voici quelques-unes des idées clés que vous retrouverez dans ce plan de législature. Le maintien des infrastructures communales n'est pas oublié et fait l'objet d'un chapitre particulier. Enfin, ce plan s'attarde sur les deux piliers indispensables à la bonne marche de toute collectivité publique : une administration communale efficace, compétente, qui place le citoyen au centre de ses préoccupations et favorise la concertation et le dialogue avec la population, ainsi que le suivi rigoureux des finances publiques.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce document, disponible sur le site web de la commune et par simple demande auprès de l'administration communale. Il est, pour nous, un vecteur important d'échanges et de débats avec l'ensemble des Brénards et des Raffis pour ces prochaines années et résume, sur quelques pages, les grandes lignes directrices que nous souhaitons développer.

Bonne lecture !

Votre Municipalité



Administration communale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:
du jeudi 23 décembre 2021 dès 11 h 30
au lundi 10 janvier 2022 à 7 h 30

Déchetterie communale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:
25 décembre 2021 & 1er janvier 2022

Ouverture pendant les fêtes de fin d'année:
Mercredi 22 décembre 2021 de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi 24 décembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi 29 décembre 2021 de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi 31 décembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00



Conseil du 27 septembre 2021 – Préavis municipaux :

14/2021: Autorisations générales à accorder à la Municipalité de:

- A) statuer sur l'acquisition ou l'aliénation des immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, dans la limite de CHF 20'000.-.
- B) statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans la limite de CHF 20'000.-.

- **Accepté**

15/2021: Autorisation générale de plaider.

- **Accepté**

16/2021: Compétences financières à accorder à la Municipalité durant la législature 2021-2026.

- **Accepté**

17/2021: Autorisation générale d'accepter des legs, donations et successions.

- **Accepté**

18/2021: Arrêté d'imposition 2022.

- **Accepté**

Conseil du 15 novembre 2021 – Préavis municipaux :

19/2021: Demande de crédit de CHF 110'000.- TTC pour la réfection de la canalisation principale des eaux usées des Jordils.

- **Accepté**

20/2021: Demande de crédit de CHF 30'500.- TTC pour le remplacement du tracteur tondeuse des espaces verts.

- **Refusé**

21/2021: Fixation des plafonds d'endettement et de risques de cautionnements pour la législature 2021-2026.

- **Accepté**

Conseil du 6 décembre 2021 – Préavis municipaux :

22/2021: Budget 2022.

23/2021: Compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant la législature 2021-2026.

24/2021: Demande d'un contrat de Parc entre la Commune et l'Association Parc naturel régional Jura vaudois.

25/2021: Demande de crédit de CHF 20'000.- pour le remplacement de l'infrastructure téléphonique.

Service de déneigement

La Municipalité souhaite rappeler aux automobilistes qu'ils sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse lors de la période hivernale. De plus, ils ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par les engins de déneigement, de salage, par les amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige.

Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Le personnel du service hivernal fait son possible selon les conditions météorologiques afin que les accès communaux soient dégagés.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Jardin d'enfants
communal
Inscriptions
2021-2022

Accueil des enfants
dès 30 mois
Tous les matins
08h45-11h45
Mardi et jeudi
Après-midis
14h00-17h00



Tarifs consultables sur
arzier.ch

Pour tous renseignements :
Jardin d'enfants communal
d'Arzier-Le Muids
Rue du Village 30
1273 Arzier-Le Muids
022/366 74 24
jde@arzier.ch

Dans un cadre adapté,
les demi-journées sont
organisées en ateliers :
-cuisine
-motricité
-musique
-sorties en forêt
et plein de bricolages !

Une application smartphone pour vos randonnées en forêt !

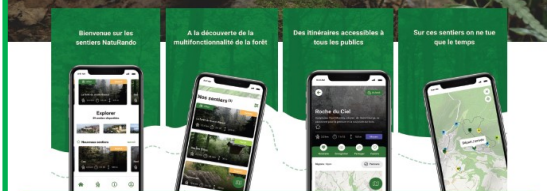
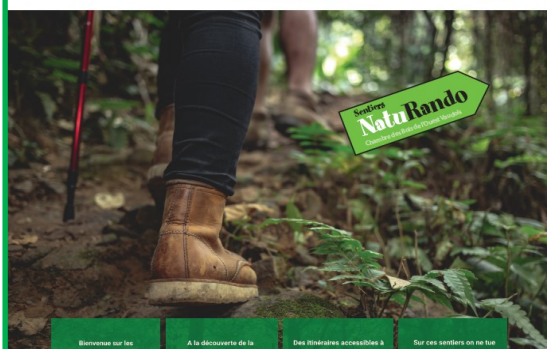
A télécharger sur :



Verfügbar in Deutsch

Available in English

NOUVEAU



FONDATION
Audemars Pigeot

LOTTERIE
ROMANDE

WEB

321

CBOVe

Le Saviez-vous ... ?

... que la Police cantonale à un poste à la
Place Sy-Vieuxville 1 à St-Cergue !

Heures d'ouverture du guichet au public par le
poste mobile ou le poste de Nyon:
un lundi sur deux et chaque mercredi de
9 h 15 à 12 h 15. Tél. 022 557 55 17. L'ouver-
ture du guichet peut également être convenue
sur rendez-vous. www.police.vd.ch

Info
Arzier-Le Muids

Carte journalière CFF à CHF 45.-

Disponibilité: www.arzier.ch

Réservation: 022 / 366 87 87

Retrait: Administration communale

Ces cartes sont impersonnelles et valables sur
tout le réseau couvert par l'abonnement général
CFF le jour de la date pré-imprimée. Vous pouvez
ainsi voyager dans toute la Suisse pendant 24
heures en 2ème classe (seules quelques compa-
gnies privées font exception). Il n'est pas néces-
saire de posséder un abonnement demi-tarif pour
bénéficier de cette offre.

Les cartes ne sont ni reprises ni échangées.



Déchetterie communale

Horaire d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Mercredi : 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 18 h 00
Samedi: 13 h 00 à 17 h 00



Arzier-
Le Muids

Accès à la déchetterie
De juillet 2021 à août 2022

Réservé aux habitants de la Commune d'Arzier-Le Muids



Légalisation de signature

Nous vous rappelons que vous devez vous
adresser **directement à un notaire** pour:

- la légalisation de signature
- les copies conformes
- les autorisations parentales concernant
un mineur voyageant sans un
représentant légal

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni
les juges de paix ne sont compétents pour
légaliser une signature.

<https://www.vd.ch/themes/justice/la-justice-civile/legalisation-dune-signature/>

Chenilles processionnaires du pin

En vertu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat, en vigueur dès le 7 décembre 2005, sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants de fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids ou d'installer des pièges écologiques dès l'apparition des nids et ce **jusqu'au 30 janvier 2022**.



Une information générale sur les chenilles processionnaires du pin et les moyens de lutte sont à disposition sur: www.vd.ch/chenilles-processionnaires/

Pour tous renseignements complémentaires:
Service forestier au 022 / 366 87 78

Pensez à l'éco piège: il intercepte les chenilles avant qu'elles ne descendent de l'arbre, ce qui permettra d'éviter les risques sanitaires dus aux poils urticants !

Les découvertes du Druide !

Depuis plusieurs années, dans une réserve d'eau, certains intrus se sentent forts à l'aise.

Après la réfection de ce magnifique ouvrage, bien des individus se sont installés pour vivre au calme. En tendant bien les oreilles, on peut entendre, de cet endroit hors du temps, les prières résonner au loin provenant de l'édifice, tout proche, creusé dans la roche.

Une canne à pêche te sera inutile... certains pêcheurs s'y sont déjà aventurer et sont rentrés « maïaule ». La baignade y est formellement interdite. Des concitoyens ont tenté de piquer une tête, ils y sont ressortis aussi rapidement qu'ils y étaient plongés et surtout pas plus propres !!

La végétation abondante te fera découvrir une magnifique plante qui se plait agréablement bien et qui adore être prise en photo ! L'élixir proposé, quant à lui, n'a rien à envier à la potion magique préparée avec soin par le Druide.

Pour pouvoir bénéficier du dynamisme et bienfaisance de ce bel endroit, il te faudra marcher ou véloter, pas longtemps mais suffisamment pour avoir mal aux jambes depuis la route des montagnes.

En chemin, des vaches brunes, tu risques de rencontrer et même une église te permettra d'effectuer un pèlerinage ou de te confesser. Tu en ressortiras rempli d'énergies ou pas....

Si tu vas trop loin, il te faudra te méfier car les bachernards rôdent dans le coin et surtout Annette propose son spectacle.... (à découvrir lors d'une prochaine escapade !)

Va où le vent te mène et le Druide tu trouveras.





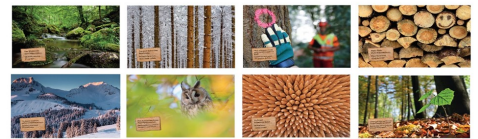
Bienvenue à Tom Arbez !

Il a débuté son apprentissage de forestier-bûcheron en août dernier déjà et s'est bien intégré à l'équipe forestière.

Nous lui souhaitons pleins succès tout au long de sa formation !

Chantiers Forestiers - Hiver 2021-2022

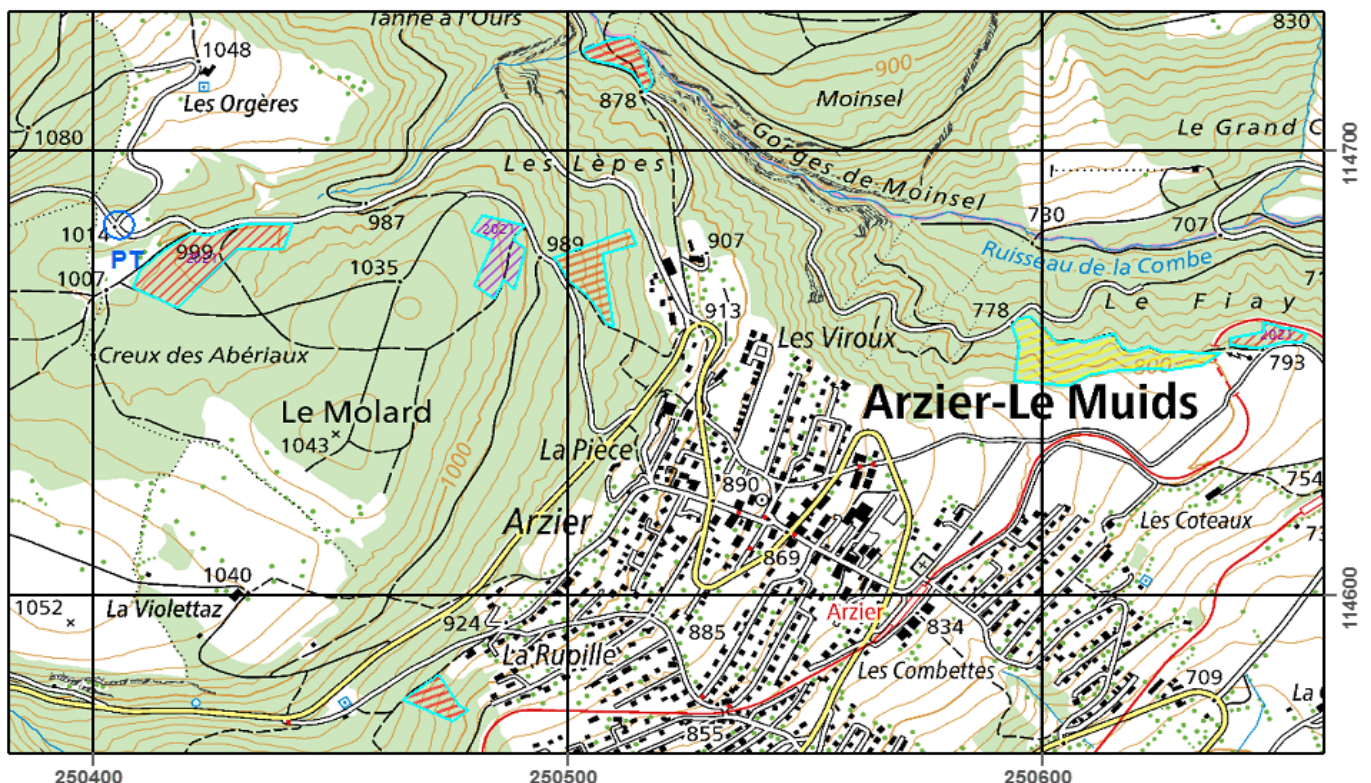
Durant l'hiver 2021-2022, le Service des Forêts d'Arzier-Le Muids va réaliser plusieurs coupes dans les forêts proches du village d'Arzier. Six chantiers sont prévus afin de rajeunir les bois communaux. Il s'agit de simples travaux d'entretien forestier périodique.



Ainsi, la **route du Molard** et le **chemin pédestre du Fiay**, tout comme la **route des Montagnes** seront fermés temporairement (piétons et véhicules) pour favoriser le travail des forestiers-bûcherons et assurer leur sécurité. Le **Creux des Abériaux**, les accès ainsi que toute la place, sera fermé afin de garantir la sûreté du chantier.

Nous nous efforcerons de réduire les nuisances au minimum afin que chacun puissent vivre normalement et continuer à profiter de la forêt pour se détendre. Aucun travail ne va débuter avant 8h00 le matin. Dans la mesure du possible (selon la météo), nous éviterons toute activité durant les vacances scolaires. En contrepartie, nous demandons aux riverains ainsi qu'à tous les usagers de bien vouloir se conformer à la signalisation en place. A disposition pour tout complément d'information.

Service des Forêts – Arzier-Le Muids



Communauté catholique romaine de St-Cergue, Arzier-Le Muids

- **Samedi 27 novembre**, à 18h00, messe du 1er dimanche de l'Avent célébrée à la lueur des bougies appelée messe Rorate, les couronnes de l'Avent seront bénies durant cette messe des familles. La liturgie sera adaptée aux enfants.
- **Samedi 4 décembre**, à 18h00, messe du 2e dimanche de l'Avent
- **Samedi 11 décembre**, à 18h00, messe du 3e dimanche de l'Avent
- **Samedi 18 décembre**, à 18h00, messe du 4e dimanche de l'Avent
- **Vendredi 24 décembre**, à 16h00, messe de la veillée de Noël, messe des familles avec liturgie adaptée aux enfants. Si les normes sanitaires le permettent, du vin chaud sera servi à la sortie
- **Samedi 1er janvier 2022**, à 18h00, messe de l'Épiphanie
- **Samedi 8 janvier**, à 18h00, messe du baptême du Seigneur.

Chaque samedi, messe à 18h00, à la chapelle de St-Cergue.
Chacun est fraternellement invité à y assister.



Rejoignez l'ASSOCIATION DES CITOYENS D'ARZIER – LE MUIDS

Cette association a été créée en novembre 2014. Elle a pour objectif majeur, d'assurer un espace de discussion et d'échange sur les dossiers communaux sans aucune orientation politique partisane.

L'association est ouverte à toutes les citoyennes et citoyens de la commune et se réunit une dizaine de fois par an. A travers une partie de ses membres, élus au conseil communal, elle joue un rôle de relais pour les questions et préoccupations des citoyens.

Si vous vous sentez concerné par le fonctionnement et la vie de la commune, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Vous pouvez envoyer un mail à calm1273@gmail.com ou vous adresser à l'un ou l'autre des membres du comité, à savoir :

Patrick Weber
Président
022.366.09.77

Eric Jaquet
Vice-président
022.366.36.01

Natacha Zanchiello
Secrétaire
079.703.95.67



Chers membres,
chères sociétés,
chers amis,

la Société de Développement
d'Arzier – Le Muids
recherche activement et
urgemment
à renforcer son comité.

Merci de vous faire connaître :
www.facebook.com/sdarzierlemuids
info@sd-arzier-le-muids.ch



La société de développement d'Arzier-Le Muids
Vous invite à son



Bal du Petit Nouvel An Le 8 janvier 2022

A partir de 21h00 au CCS d'Arzier
(Pass sanitaire obligatoire)

Entrée gratuite
pour les personnes déguisées

10.- Adulte
5.- Enfant



Buvette
Petite restauration



Pour plus d'infos :
info@sd-arzier-le-muids.ch



La société de Développement
d'Arzier-Le Muids vous invite à son

Tournoi de Jass
Le samedi 5 mars 2022
Au CCS d'Arzier
(Pass sanitaire obligatoire)

Inscription sur place dès 18h00
Début du tournoi à 20h00
Finance d'inscription 20.- par équipe

Buvette et petite restauration
Soupe à l'oignon offerte
en fin de soirée



La traditionnelle Crèche de Noël



Nous vous invitons à aller admirer **du 23 novembre 2021 au 7 janvier 2022**,
la crèche de Noël de Mesdames Esther Zünd et Esther Wenning qui est exposée
comme chaque année dans les vitrines du Club des aînés le « Soleil d'Automne »
au Centre Communal Multifonctions, Rue du Village 30, Arzier.

Distribution des sapins de Noël

Seules les personnes **ayant passé commande** sont invitées à venir chercher
leur sapin de Noël (sapin Nordmann CHF 30.00 à payer sur place en espèces).

le samedi 4 décembre 2021 de 13 h 00 à 17 h 00
à la déchetterie communale

* * * *

Merci de respecter les directives sur place

Noël villageois

Malheureusement, cette année encore,
nous devons organiser différemment le Noël villageois.
Une communication ultérieure à ce sujet sera faite.

Feu des sapins de Noël

Après les fêtes, la Municipalité a le plaisir de vous inviter
à amener votre sapin de Noël,
pour alimenter le feu de joie en prévision de la nouvelle année !

Rendez-vous le samedi 8 janvier 2022
de 15 h 00 à 17 h 00 à la déchetterie communale



A cette occasion,
nous partagerons la Couronne des Rois et la Municipalité
vous servira un verre de vin chaud !
(sous réserve de la situation sanitaire et des mesures en vigueur).

Fenêtres de l'Avent

Chaque jour, une nouvelle Fenêtre s'illuminera de 17 h 30 à 22 h 00.

Allez découvrir les fenêtres décorées de nos villages afin de passer un moment convivial à l'extérieur de 18 h 30 à 20 h 30. Un grand MERCI aux participants ! Vous permettez des rencontres conviviales entre voisins et habitants de nos villages lors de cette période de l'Avent !

1er décembre:

Bibliothèque communale, CCM, Rue du Village 30, Arzier

2 décembre:

Antoinette et Roger Baudat, Chemin Pré-de-la-Cure 9, Arzier

3 décembre:

Famille Beck, Route des Sendys 21, Arzier

4 décembre:

Denise et Patrick König, Chemin du Champ du Coq 3, Arzier

5 décembre:

Famille Formaz, Chemin de la Dôle 6, Arzier

6 décembre:

Famille Cérez-Brodard, Chemin Prés-Champ 5, Le Muids

7 décembre:

CARACTERE Immobilier, Chemin du Champ du Coq 1 / Rue du Village 5, Arzier

8 décembre:

Mme Limat et M. Wasser, Chemin du Fiay 12, Arzier

9 décembre:

CALM, Chemin de la Rencontre 21, Arzier

10 décembre:

Famille Tur, Route de Saint-Cergue 26b, Arzier

11 décembre:

Mme Sandoval et M. Burgan, Chemin du Tunnel 3, Arzier

12 décembre:

Famille Dufour, Route des Sendys 2, Arzier

13 décembre:

Famille Begnis-Tschanun, Chemin de la Rupille 2, Arzier

14 décembre:

Famille Sy-Krieger, Chemin des Côtes 18, Arzier

15 décembre:

Aline et Laurent Isoard, Chemin des Philosophes 29, Arzier

16 décembre:

Les Chœurs de l'Amitié, Collège, Rue du Jordils 2, Le Muids

17 décembre:

Famille Zwygart, Chemin Prés-du-Marguiller 30, Arzier

18 décembre:

Famille Ray, La Chèvrerie de Genolier 5, La Chèvrerie

19 décembre:

Famille Goulet, Chemin Prés-du-Marguiller 25, Arzier

20 décembre:

Famille Rohrer, Route de Saint-Cergue 1, Arzier

21 décembre:

Administration communale, Rue du Village 22, Arzier

22 décembre:

Noël villageois (*communication ultérieure*)

23 décembre:

Thai Tham, Rue de l'Eglise 3, Arzier

24 décembre:

La Petite Epicerie, Rue du Village 8a, Arzier

Le certificat Covid-19 n'est pas nécessaire pour participer aux Fenêtres de l'Avent. Le port du masque n'est pas obligatoire mais vous devez tout de même respecter autant que possible la distanciation sociale et vous désinfectez les mains avec un gel hydro alcoolique.

En cas de symptômes pouvant être associés au Covid-19, vous ne devez pas vous rendre sur le lieu de la manifestation. Vous devez vous isoler, effectuer le Coronacheck et en suivre les instructions.